



Nouvelle recherche :

MEDIAPART

LE JOURNAL LE CLUB

CONNECTEZ-VOUS

ok

Mot de passe oublié ?



LE JOURNAL

LE CLUB

LES RÉDACTEURS

- ▶ Sylvain Bourmeau
- ▶ Jade Lindgaard
- ▶ Vincent Truffy
- ▶ Sophie Dufau
- ▶ Carine Fouteau
- ▶ Mathieu Magnaudeix
- ▶ La rédaction de Mediapart
- ▶ Géraldine Delacroix
- ▶ Les invités de Mediapart

L'éducation populaire, un enjeu de société

ARTICLE

2 COMMENTAIRES

PARTAGER

02 Février 2012 Par Les invités de Mediapart

EDITION : LES INVITÉS DE MEDIAPART

«Une politique d'émancipation individuelle et collective demeure indispensable et les députés **Annick Girardin** (PRG) et **Michel Ménard** (PS). Pour préserver la structure sous-jacente de l'éducation populaire, ils préconisent un engagement fort des collectivités territoriales.

La situation l'impose, il faut se réengager dans une politique ambitieuse d'éducation populaire. Notre société est en profonde mutation. Cela se traduit par une crise économique, financière et sociale. Mais cette mutation s'accompagne aussi d'un déficit éducatif, culturel, démocratique, citoyen. Les illettrismes, les dépendances, les aliénations d'aujourd'hui ne sont certes plus celles d'hier, mais une politique d'émancipation individuelle et collective demeure indispensable et d'actualité.

Comprendre pour agir et non plus subir

Chaque jour nos médias préférés d'information nous parlent du CAC 40, de fluctuations boursières... de quoi parlent-ils réellement ? Qui comprend ? Ce sont des chiffres qui orienteront les décisions de la gouvernance économique mondiale des décideurs de chaque Etat.

Dans la seconde moitié du XIXème siècle, des républicains, convaincus que l'éducation devait s'exercer que par le libre arbitre, ont développé l'éducation populaire. Il s'agissait pour chacun de se faire sa propre opinion en faisant preuve d'esprit critique. Pour tous de la lecture, de l'écriture, du calcul devenait indispensable. L'école publique de laquelle ils militaient, se chargerait de cet enseignement premier pour les enfants. Les idées de Condorcet, ils étaient persuadés qu'il faudrait le compléter par d'autres temps, d'autres méthodes et proposer une éducation « tout au long de la vie ».

Cette même exigence est indispensable aujourd'hui. Si l'école a réussi une fois à transmettre des connaissances, il demeure que de nombreux savoirs, savoir-faire et savoir-être manquent à la permanence. Le citoyen ne peut pas être seulement récepteur, il doit aussi être acteur, auteur de cette éducation. Au travers de projets, d'approches sensibles, de formes variées d'expression... Toujours dans une démarche collective, participative, active, l'éducation populaire propose cette éducation citoyenne qui permet à chacun de mieux connaître et comprendre le monde qui l'entoure afin de pouvoir agir sur la transformation de la société.

En effet, comment agir pour plus de solidarité, d'humanisme, de fraternité ? Sans connaître et comprendre, on ne peut que subir. N'est-ce pas la triste réalité de notre monde actuel dans lequel trop souvent l'économie dicte sa loi, l'individualisme l'emporte sur le vivre ensemble, le communautarisme sur le « faire société » !

Garantir l'engagement associatif

MEDIAPART

3 MOIS
ACCÈS ILLIMITÉ



Web



iPhone™



iPad™



J'EN PROFITE

MEDIAPART

LE MÉDIA
D'INVESTIGATION

ENQUÊTES,

PARTI PRIS,

DÉCRYPTAGES,

LES DÉBATS D'IDÉES

VOUS AVEZ UNE
QUESTION ?

contact@mediapart.fr

Depuis les origines des premières structures d'éducation populaire, c'est le regroupement libre de femmes et d'hommes décidés à agir qui fut la forme privilégiée: celle des associations. Aujourd'hui encore, les mouvements et associations assurent la présence et la diffusion de la démarche d'éducation populaire sur l'ensemble du territoire et au plus près des citoyens.

Or, le tissu associatif est en danger. L'économie néolibérale considère les associations comme des entreprises et refuse de prendre en considération leur spécificité, leurs apports démocratiques et leur rôle de pilier de notre République. Appels à projet, appels d'offre, marchés publics sont autant de mise en concurrence qui les affaiblissent et rendent incertain leur avenir.

Il est indispensable de reconnaître le rôle du monde associatif dans l'éducation populaire, de lui permettre de continuer son action et son projet associatif dans la sécurité et la durée des financements.

Affirmer la mission de service public

Pour cela il faut réaffirmer que, s'inscrivant dans un projet global d'éducation de toutes et tous tout au long de la vie, une politique d'éducation populaire relève d'une mission de service public. A ce titre, elle doit être portée par l'Etat, les collectivités territoriales et les associations dans une clarification de la place et du rôle de chacun.


L'Etat doit maintenir et renforcer son implication par la réaffirmation d'un département ministériel et de services déconcentrés dédiés. La situation actuelle est insensée, personne ne peut s'y retrouver entre un secrétariat d'Etat rattaché au ministère de l'Education nationale, des personnels gérés par celui de la Santé et des directions départementales sous l'autorité des préfets qui mêlent sports, jeunesse, action sociale, éducation populaire, solidarité, droit des femmes, voire service vétérinaire...

La mission d'éducation doit être effective et si le secteur ne peut bénéficier -vu son trop faible effectif- d'un périmètre autonome, il faut lui donner toute sa place dans un grand ministère de l'Education au sens large (scolaire et hors scolaire... pouvant aller jusqu'à la culture...). Les collectivités territoriales doivent également être dotées de compétences, de pouvoir et de moyens afin de développer pour tous et partout cette éducation citoyenne, sans que cela relève de la seule volonté ou possibilité des élus. Dans ce domaine, la clause de compétence générale doit certainement demeurer afin que les niveaux locaux, départementaux et régionaux puissent être complémentaires.

Parce que les questions de « vivre ensemble » et de « faire société » sont au cœur du renouveau social, culturel et démocratique dont la France a aujourd'hui besoin, il est temps de s'engager dans l'élaboration et la réalisation d'une politique ambitieuse d'éducation populaire qui associe tous ses acteurs : les associations, les collectivités territoriales et l'Etat, mais aussi ses millions de militants, de bénévoles et de bénéficiaires : c'est-à-dire chacun d'entre nous !

.....

Mardi 31 janvier, Annick Girardin et Michel Ménard, accompagnés de Marie-Christine Blandin et Marie-George Buffet, ont réuni, avec le [Cercle de l'éducation populaire](#), 250 acteurs de l'éducation populaire à l'Assemblée Nationale.

 Annick Girardin Education populaire Michel Ménard ministère de l'Education nationale